



Bulletin d'information

# Le Jacobin

Volume 12 No 1  
Février 2014

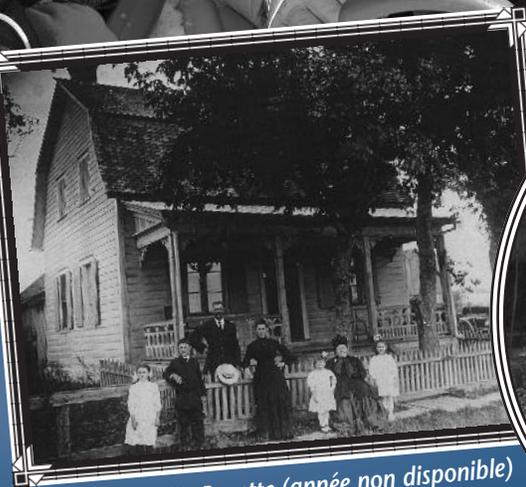
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

## Les activités de la Semaine de relâche à Saint-Jacques

Du 3 au 7 mars 2014  
Programme des activités en page 9



**Calendrier  
Saint-Jacques  
d'autrefois 2014**



Famille Racette (année non disponible)



Madame Arthur Payette et ses fils (1940)

**Les familles d'antan** Détails en page 8

# Sommaire



## Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3-4

## Urbanisme et réglementation

- Avis public 5-6

## Municipalité de Saint-Jacques

- Mot du maire 6
- Budget 2014 7
- Calendrier Saint-Jacques d'autrefois 8
- Nomination de Mme Audrey St-Georges 8

## Loisirs et culture

- Activités de la Semaine de relâche 9
- Horaire de la patinoire 9
- Sentier glacé 9
- Yoga 10
- Défi Santé 5/30 10
- Ski m'branche, c'est Val Saint-Côme 10
- Activités du printemps 11
- Inscription au soccer 12
- Vente de livres 12

## Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

- Passion lecture 13
- Soirées coups de cœur 13
- Toutapprendre.com 13
- Routeur Wi-Fi 13
- Tirage de Noël 13
- Bienvenue aux nouveaux résidents 13
- Une naissance, un livre 14
- Club de lecture du rat Biboché 14
- Contes pour enfants 14
- Lis-moi une histoire 14

## Des nouvelles de vos organismes

- Maison Horeb 15
- Résidence Nouvelle-Acadie 15
- Déjeuners communautaires 15
- Activités du Club Fadoq 16
- Société d'ornithologie de Lanaudière 16
- SHÉNA 17
- COMISAJ 17
- CRÉVALE 18
- Regroupement des bénévoles - atelier 18

## Information Saint-Jacques

- MTQ – Demande d'ajout d'un arrêt 19
- Service Québec 511 19
- Application mobile 20
- Rappel – stationnement en hiver 20
- Rappel – déneigement des toitures 20

Page couverture	Semaine de relâche et Calendrier Saint-Jacques d'autrefois
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Communications Patrice Jetté
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

## PROCHAINE SÉANCE

Prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 3 février 2014 à 19 h.**

## Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0  
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387  
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

## Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.  
Tél. : 450 839-3671, option 8

## Service de l'administration

Josée Favreau, directrice générale  
Tél.: 450 839-3671, poste 7610 | josee.favreau@st-jacques.org

## Service de l'urbanisme

Martin Genest, inspecteur municipal  
Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

## Service des travaux publics

Christian Marchand, superviseur  
Tél. : 450 839-3671, poste 7661 | travauxpublics@st-jacques.org

## Service des loisirs et de la culture

Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs  
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

## Service des communications

Tél : 450 839-3671 | communication@st-jacques.org

## Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

## Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

## L'inspecteur canin

Tél. : 450 756-4791 | 450 439-WOUF (9683)

## AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculés dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

*La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.*

# Le conseil municipal



## Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 2 décembre 2013

### **Demande d'agrandissement du terrain de pétanque Été 2014 - Club de Pétanque de Saint-Jacques**

ATTENDU QUE le Club de pétanque a déposé une lettre en date du 15 octobre 2013 en lien avec une demande d'agrandissement du terrain de pétanque;

ATTENDU QU'une estimation des coûts est préparée au montant de 2 234,50 \$;

ATTENDU QUE dans l'aire disponible en fonction de la largeur minimum, huit (8) allées pourraient être aménagées adjacentes aux allées existantes;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques accepte de défrayer les sommes nécessaires pour voir à l'agrandissement du terrain de pétanque demandé.

### **Achat de bancs 2014 - Comité des Fleurons**

Il a été résolu unanimement d'accepter la demande du comité des Fleurons et de procéder à la commande de quatre (4) bancs (d'une somme d'environ 4 200 \$);

## **ADMINISTRATION**

### **Mandat pour ingénieur**

**Dossier : OS-GC-13315**

### **Inspections télévisées et demande - Projet TECQ**

### **Analyse de la rue Dupuis pour état des conduites**

ATTENDU QUE des travaux de bouclage seront nécessaires sur la rue Dupuis;

ATTENDU QUE le volet analyse de l'état des conduites était prévu dans le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ);

ATTENDU QU'une proposition d'honoraires professionnels est demandée à la firme Beaudoin Hurens;

ATTENDU QU'une proposition est déposée d'une somme de 13 500,00 \$;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de Beaudoin Hurens, au coût de 13 500 \$, pour la préparation d'une analyse de l'état des conduites ainsi qu'une estimation du projet pour le bouclage de la rue Dupuis.

### **Carnaval de Saint-Jacques**

### **Demande de soutien financier 2014**

Il a été résolu unanimement que le conseil recommande d'accepter la demande du comité organisateur du Carnaval 2014, soit de verser une somme de 2 300 \$, pour l'ensemble de leurs démarches.

### **Adoption du règlement numéro 257-2013**

### **Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 227-2011 CONCERNANT L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES.

### **« Projet de mosaïque conseil »**

### **Mandat Photographe**

Il a été résolu unanimement que le conseil mandate monsieur Gilles Dubé, de Makconcept, pour la conception d'une mosaïque en janvier 2014.

## **TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT ROUTIER**

### **Travaux de pavage - Diverses rues**

### **Paiement de la facture Asphalte général**

Il a été résolu unanimement de payer à l'entrepreneur Asphalte général la somme de 304 449,06 \$, taxes incluses, pour les travaux effectués sur les diverses rues de la Municipalité de Saint-Jacques.

### **Travaux d'asphaltage**

### **Frais supplémentaires pour correction de rue**

ATTENDU QUE des travaux de pavage ont été réalisés sur diverses rues de la Municipalité de Saint-Jacques;

ATTENDU QUE la compagnie Asphalte général a transmis à la Municipalité de Saint-Jacques une facture d'une somme de 20 780,44 \$ taxes incluses, représentant la correction effectuée sur diverses rues lors du pavage ainsi que le volet des lignes de rues;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la facture d'Asphalte général au montant de 20 780,44 \$ taxes incluses.

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **Correction terrain - Rue Dupuis**

### **Problèmes d'érosion**

Il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques accepte les coûts proposés par la firme Écogespro, d'une somme de 16 750 \$, concernant les travaux de caissons végétalisés effectués au 25, rue Dupuis, suite à une problématique d'érosion provoquée par des travaux riverains réalisés en 2008.

## **URBANISME**

### **Adoption du règlement numéro 256-2013**

### **Abrogation et remplacement des règlements**

### **n° 66-2002 et 158-2007**

### **Comité consultatif d'urbanisme**

RÈGLEMENT NUMÉRO 256-2013 À L'EFFET DE CONSTITUER UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES, D'ABROGER ET DE REMPLACER LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 66-2002 ET 158-2007.

## **LOISIRS ET CULTURE**

### **Sentier glacé - Projet arrosage**

### **Achat d'une surfaceuse à glace**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques ne possède plus d'équipement lui permettant de fabriquer et d'entretenir un sentier glacé dans le parc Aimé-Piette;

# Le conseil municipal



## Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 2 décembre 2013

ATTENDU QUE la population redemande la création du sentier glacé dans le parc;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu un don d'une surfaceuse à glace par un citoyen;

ATTENDU QUE la surfaceuse à glace reçue est en piteux état et qu'une estimation des coûts de réparation est reçue au montant de 8 151,46 \$;

ATTENDU QUE plusieurs alternatives ont été envisagées, soit la réparation, la location ou l'achat;

ATTENDU QUE selon les recherches et les recommandations du service de la voirie, l'achat d'un équipement qui pourrait être installé sur le tracteur s'élève à un montant de 10 950 \$ (livraison et taxes en sus);

ATTENDU QUE suite à ces informations, des soumissions ont été demandées auprès de fournisseurs pour procéder à l'achat d'une surfaceuse à glace usagée;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu à majorité de procéder à l'achat d'une surfaceuse à glace usagée auprès du fournisseur Robert Boileau inc., au coût de 18 500 \$ (plus taxes applicables ainsi que 15 \$ de taxes sur les pneus).

QUE cette dépense soit prise à même le budget 2014.

Résumé de la séance spéciale du 11 décembre 2013, à 19 h

### ADMINISTRATION

#### Budget 2014

##### Municipalité de Saint-Jacques

Il a été résolu unanimement que les prévisions budgétaires pour l'année 2014 soient fixées à 4 480 432,00 \$.

#### Rôle de perception

##### Publication du sommaire du budget 2014

Il a été résolu unanimement :

QUE la directrice générale soit tenue de dresser un rôle de perception en incluant les taxes de compensation aqueduc, égout, ordures et d'une taxe spéciale décrétées par règlements;

QUE le propriétaire pourra payer les taxes foncières et les compensations municipales suivant les modalités du règlement numéro 45-2000;

QUE les avis publics, requis par la Loi, soient donnés;

QUE le sommaire du budget soit publié à l'intérieur du bulletin municipal « Le Jacobin », (Article 957 du Code municipal), édition de février 2014.

#### Programme triennal d'immobilisation

##### Année 2014-2015-2016

Il a été résolu unanimement que le programme triennal d'immobilisation, pour les années 2014, 2015 et 2016, soit accepté, à savoir :

#### 2014

##### ADMINISTRATION

- Informatique - Équipements 10 000,00 \$
- Porte - mairie 10 000,00 \$

##### VOIRIE

- Infrastructures - Pavage 197 000,00 \$
- Achat tracteur 2 600,00 \$
- Achat de scie aqueduc 12 000,00 \$

##### HYGIÈNE DU MILIEU

- Réfection usine épuration 400 000,00 \$

##### SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Habits de combat 5 000,00 \$

##### PARC ET TERRAIN DE JEUX

- Achat d'une surfaceuse à glace 20 000,00 \$

TOTAL : 656 600,00 \$

#### 2015

##### ADMINISTRATION

- Informatique - Équipements 10 000,00 \$

##### VOIRIE

- Pavage 350 000,00 \$
- Mobilier urbain 10 000,00 \$

##### HYGIÈNE DU MILIEU

- Amélioration du Centre culturel du Vieux-Collège 150 000,00 \$

TOTAL : 520 000,00 \$

#### 2016

##### ADMINISTRATION

- Informatique - Équipements 15 000,00 \$

##### VOIRIE

- Pavage 200 000,00 \$

##### HYGIÈNE DU MILIEU

- Usine d'épuration 100 000,00 \$

##### PARC ET TERRAIN DE JEUX

- Projet patinoire 100 000,00 \$

TOTAL : 415 000,00 \$

Résumé de la séance spéciale du 11 décembre 2013, à 19 h 30

### ADMINISTRATION

#### Carrefour Action municipale et famille - Nomination d'un responsable des questions familiales et des aînés

Il a été résolu unanimement que madame Sophie Racette et madame Isabelle Marsolais soient mandatées pour agir à titre de porte-parole des familles et des aînés auprès de la communauté, et d'assumer le développement et le suivi de la politique familiale municipale et la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), en collaboration avec le Carrefour Action municipale et famille (CAMF).

#### Taux de taxes 2014

Il a été résolu unanimement :

QUE le taux de la taxe à l'évaluation soit fixé à :

Résiduel :

- 0,74 \$ du 100 \$ d'évaluation sur l'ensemble des immeubles imposables sur le territoire la Municipalité de Saint-Jacques;

Immeubles non résidentiels :

- 1,045 \$ du 100 \$ d'évaluation sur l'ensemble des immeubles non résidentiels imposables sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jacques.

Audrey St-Georges, directrice générale adjointe

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>  
Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.

# Urbanisme et réglementation

## AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 251-2013, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2001

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 16 décembre 2013, le conseil a adopté à la séance du 8 janvier 2014, le second projet de règlement numéro 251-2013 modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001 de la Municipalité de Saint-Jacques afin de corriger la grille des usages, des normes et des dimensions de terrain de la zone RM2-47, identifiée comme étant l'annexe « B » du règlement 55-2001 afin d'ajouter l'usage « SERVICE (P1) » à la classe d'usage « PUBLIC ».

2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et les zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

### Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

a) de corriger la grille des usages, des normes et des dimensions de terrain de la zone RM2-47 identifiée comme étant l'annexe « B » du règlement 55-2001 afin d'ajouter l'usage « SERVICE (P1) » à la classe d'usage « PUBLIC ».

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles elles s'appliquent d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

### 3. Descriptions des zones

3.1 le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte RM2-47 qui se définit de la façon suivante :

- La zone RM2-47 est constituée de 25 lots portant les numéros suivants : 3 024 586, 3 024 604, 3 024 605, 3 024 609, 3 024 614, 3 024 616, 3 024 618, les lots 3 024 636 à 3 024 643 inclusivement, les lots 3 024 728 à 3 024 735 inclusivement, les lots 4 728 031 et 4 728 032 ainsi qu'une petite partie du lot 3 024 743. La zone RM2-47 est située le long de la rue Saint-Jacques et du chemin du Bas-de-l'Église Sud du côté des numéros civiques pairs.

3.2 le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte les zones contiguës suivantes : RM2-44, RM1-45, P1-48, R1-49, R3-55, R1-56 et R3-57 qui sont décrites de la façon suivante :

- La zone RM2-44 est constituée de 19 lots à vocation commerciale et résidentielle et est située le long de la rue Saint-Jacques, du côté des numéros civiques impairs, entre la rue Venne et la limite nord-ouest de la zone RM1-45.
- La zone RM1-45 est constituée de 13 lots et 2 parties de lots à vocation commerciale et résidentielle et est située le long de la rue Saint-Jacques et du chemin du Bas-de-l'Église Sud, du côté des numéros civiques impairs, entre la limite sud-est de la zone RM2-44 et la limite du périmètre urbain où la zone A-108 débute.
- La zone P1-48 est constituée du lot 4 024 743 et des deux parties du lot 3 024 727. La zone P1-48 est située au coin de la rue Saint-Jacques et de la rue du Collège et représente les terrains de l'école primaire Saint-Louis-de-France et du Centre culturel du Vieux-Collège.
- La zone R1-49 est constituée de 19 lots à vocation résidentielle. La zone R1-49 est située du côté nord-est de la zone RM2-47 entre la zone P1-48, située au nord, la zone R1-50, située à l'est et la zone R3-55 située au sud de la zone R1-49.
- La zone R3-55 est constituée de 14 lots à vocation résidentielle et est située le long d'une partie de la rue Montcalm ainsi que la portion sud-ouest de la rue Coderre.
- La zone R1-56 est constituée de 16 lots à vocation résidentielle et est située de part et d'autre de la rue Beauséjour ainsi que sur une partie de la rue Montcalm.
- La zone R3-57 est constituée du lot 3 024 585 et des lots portant les numéros 3 024 587 à 3 024 590 inclusivement. Cette zone est située le long de la section de la rue Montcalm qui est perpendiculaire au chemin du Bas-de-l'Église Sud, du côté des numéros civiques impairs et est délimitée à l'est par le ruisseau Vacher.

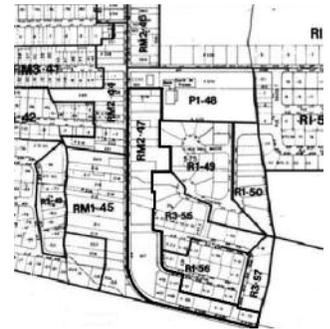
Le plan délimitant les zones concernées et contiguës pourra être consulté à la mairie de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

### 4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

Plan de la zone concernée et des zones contiguës



- être reçue à la mairie au plus tard le 14 février 2014.

- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

#### 5. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus à la mairie durant les heures habituelles d'ouverture.

#### 6. Absence de demande

Toutes les dispositions de ce second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

#### 7. Consultation du second projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la directrice générale, à la mairie de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Jacques ce 6<sup>e</sup> jour du mois de février 2014

Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

# Municipalité de Saint-Jacques

## Le mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Une toute nouvelle année débute et votre conseil municipal se remet assidûment à la tâche. En plus de l'administration générale de la Municipalité, nous envisageons cette année de consolider nos acquis et agrandir notre parc résidentiel. Nous espérons également créer de nouveaux emplois sur notre territoire. Tous ces projets sont en cours de réalisation et nous avons espoir de les voir se concrétiser en 2014.

De plus, l'année sera particulièrement occupée au niveau du Service de sécurité incendie puisque nous sommes à la première année d'un plan triennal afin de nous conformer au schéma de couverture de risques qui nous est imposé par la Sécurité publique du Québec. Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie est un outil de gestion des risques d'incendie et de prise de décision pour les élus municipaux. Pour les responsables des opérations de secours, il constitue un outil de planification. Il est certain que le respect de certaines règles s'avèrera assez coûteux, c'est pourquoi nous vous tiendrons régulièrement informé de l'évolution du dossier.

Ce printemps, nous agrandirons le terrain de pétanque selon le souhait des utilisateurs, qui sont de plus en plus nombreux. Nous poursuivrons évidemment l'embellissement de notre village en partenariat avec le concours des membres de la Société d'Horticulture et d'Écologie de la Nouvelle-Acadie (SHÉNA) et nous terminerons la réalisation de la phase 1 du parc des Cultures qui consiste, entre autres, à l'aménagement de sentiers, à l'installation de lampadaires et à la plantation d'arbres et d'arbustes.

Bref, toutes ces réalisations sont destinées à améliorer la qualité de vie de nos citoyens et leurs familles et nous sommes persuadés que vous saurez les apprécier.

N'oubliez pas que les portes de la mairie vous sont toujours grandes ouvertes et sachez que l'implication des citoyens est le gage d'une meilleure santé communautaire.

Pierre La Salle  
Maire



# Municipalité de Saint-Jacques

par le conseil municipal de Saint-Jacques  
adopté ce 11 décembre 2013

## Budget 2014

### REVENUS :

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	3 020 669,00 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	848 000,00 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	161 900,00 \$
SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	13 000,00 \$
AUTRES (licences-permis-amendes & pénalités)	262 000,00 \$
AUTRES SERVICES (loyers, intérêts et divers)	108 381,00 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	— \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	125 912,00 \$
REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT	<b>87 344,00 \$-</b>
AFFECTATION DE SURPLUS	27 914,00 \$

**TOTAL DES REVENUS 4 480 432,00 \$**

### DÉPENSES :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	883 836,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	707 815,00 \$
TRANSPORT	988 686,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 131 644,00 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	12 000,00 \$
AMÉNAGEMENT - URBANISME - DÉVELOPPEMENT	166 974,00 \$
LOISIRS ET CULTURE	545 479,00 \$
SERVICE DE LA DETTE :	
· Remboursement capital	340 505,00 \$
· Remboursement intérêt	175 086,00 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	246 600,00 \$
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES (amortissement)	<b>718 193,00 \$-</b>

**TOTAL DES DÉPENSES 4 480 432,00 \$**

Évaluation imposable totale	344 505 660,00 \$
Évaluation non imposable	34 406 500,00 \$
Évaluation des immeubles non résidentiels	27 781 641,00 \$
Pourcentage du niveau du rôle d'évaluation par rapport à la valeur réelle	100 %
Facteur comparatif	1,00

### Taux des taxes 2014

Taux de la taxe foncière - résiduelle	0,74 \$	du 100 \$
Taux de la taxe foncière - non résidentielle	1,045 \$	du 100 \$

### Tarification pour services municipaux - résidentiels

Eau	générale	170,00 \$	unité
	piscine	50,00 \$	unité
Égout		156,00 \$	unité
Matières résiduelles		191,00 \$	unité
Recyclage-environnement		60,00 \$	unité

# Municipalité de Saint-Jacques

## Calendrier Saint-Jacques d'autrefois

Avec la troisième édition de son calendrier, la Municipalité de Saint-Jacques souhaite vous présenter quelques-unes des familles qui ont contribué à faire de notre municipalité ce qu'elle est aujourd'hui.

### De grosses familles

À l'époque, il n'était pas rare qu'une dizaine ou même une vingtaine de personnes vivent sous le même toit. Parfois même, le grand-père et la grand-mère demeuraient avec leurs enfants. C'est lors d'une célébration de mariage, d'un baptême ou lors des réjouissances du temps des Fêtes qu'on "profitait de l'occasion" pour prendre de belles photos où l'on pouvait y retrouver fréquemment plusieurs générations.



C'est donc avec fierté que nous partageons avec vous certaines de ces précieuses photographies qui ont su figer nos ancêtres dans le temps. Serez-vous être en mesure de les identifier?

### Plus qu'un calendrier

En plus d'être esthétiquement attrayant, notre calendrier est également un outil de référence complet. Vous y trouverez, entre autres, les heures d'ouverture de la mairie et de la bibliothèque municipale Marcel-Dugas, un répertoire des commerces Jacobins et les dates à retenir pour :

- les réunions du conseil municipal,
- la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)
- la collecte des sapins de Noël
- la collecte des branches
- les activités de loisirs et événements spéciaux
- les versements de taxes municipales
- la collecte des ordures ménagères, des matières recyclables et des matières organiques

Nous sommes persuadés que vous prendrez plaisir à découvrir votre Calendrier 2014 Saint-Jacques d'autrefois avec ses photos-souvenirs impérissables qui sauront vous plaire à coup sûr!

Julie Leblanc, agente de soutien aux communications



## NOMINATION DE MADAME AUDREY ST-GEORGES À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Le 11 décembre 2013, le conseil municipal a procédé à la nomination de madame Audrey St-Georges à titre de directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Jacques. Étant d'ores et déjà secrétaire-trésorière adjointe, madame St-Georges se dit touchée par la confiance témoignée et compte bien continuer à servir la Municipalité avec dévouement et professionnalisme.

C'est en 1994 que madame St-Georges débute au service de la Municipalité de Saint-Jacques. Elle occupe en premier lieu un poste à titre de secrétaire, mais gravit rapidement les échelons vers l'administration générale. D'ailleurs, par souci de perfectionnement, elle suit présentement des cours à l'Université du Québec à Trois-Rivières dans le but d'obtenir un certificat en communication écrite.

Grâce à ses qualités de rédactrice et son aisance relationnelle, c'est elle qui a chapeauté, en 2003, la création du tout premier exemplaire de notre bulletin d'information Le Jacobin.

Nous lui adressons toutes nos félicitations pour cette promotion qui est tout à fait méritée et lui souhaitons un franc succès dans ses nouvelles fonctions.

Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

# Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :  
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs  
Service des loisirs et de la culture  
loisir@st-jacques.org  
450 839-3671, poste 7670

## La Semaine de relâche à Saint-Jacques

POUR TOUTE LA FAMILLE – DU 3 AU 7 MARS

Les inscriptions sont obligatoires et se feront par téléphone (450 839-3671) du 10 au 21 février inclusivement.

Faites vite, les places sont limitées!

	Activité	Heure	Coût	Endroit
3 mars	Badminton	10 h à 12 h	Gratuit	École Saint-Louis-de-France
	Minibasket	14 h à 16 h	Gratuit	École Saint-Louis-de-France
	*Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	14 h à 20 h	Gratuit	
4 mars	Badminton	10 h à 12 h	Gratuit	École Saint-Louis-de-France
	Multisports avec Para'S'cool	14 h à 16 h	Gratuit	École Saint-Louis-de-France
	*Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	14 h à 18 h	Gratuit	
5 mars	Sortie au Village Vacances Valcartier	7 h à 20 h	Billet : 25 \$ Transport : gratuit	Départ du Centre culturel du Vieux-Collège
6 mars	Badminton	10 h à 12 h	Gratuit	École Saint-Louis-de-France
	Kin-Ball	14 h à 16 h	Gratuit	École Saint-Louis-de-France
	*Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	14 h à 20 h	Gratuit	
7 mars	Badminton	10 h à 12 h	Gratuit	École Saint-Louis-de-France

- Pour la sortie au Village Vacances Valcartier, les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Aucun remboursement ne sera effectué après le 21 février, seul un billet médical sera accepté pour un remboursement après cette date.
- Si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant ou si les conditions climatiques ne le permettent pas, le service des loisirs et de la culture se réserve le droit d'annuler l'activité et de rembourser les participants.

..... \*La bibliothèque municipale Marcel-Dugas vous réserve .....  
UNE PANOPLIE DE NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR À L'OCCASION DE LA SEMAINE DE RELÂCHE.

### Horaire de la Patinoire

École Saint-Louis-de-France

#### Horaire régulier

Lundi au jeudi :

18 h à 21 h

Vendredi :

18 h à 22 h

Samedi :

10 h à 16 h 30 et 18 h à 22 h

Dimanche :

10 h à 16 h 30 et 18 h à 21 h

#### Horaire du 3 au 9 mars Semaine de relâche

Lundi au jeudi :

10 h à 16 h 30 et 18 h à 21 h

Vendredi et samedi :

10 h à 16 h 30 et 18 h à 22 h

Dimanche :

10 h à 16 h 30 et 18 h à 21 h



### SENTIER GLACÉ - Parc Aimé-Piette

Cette année, un sentier glacé est aménagé dans le parc Aimé-Piette pour les patineurs seulement (la pratique du hockey est interdite).

Aucun accès intérieur ne sera disponible.\*

#### Heures d'ouverture :

Tous les jours de 8 h à 22 h

#### Stationnements :

16, rue Maréchal (mairie)  
81, rue Venne (parc Aimé-Piette)



\*Dans le cadre de la Semaine de relâche, du 3 au 7 mars, les utilisateurs du sentier glacé pourront bénéficier d'un ACCÈS INTÉRIEUR pour chausser leurs patins ainsi qu'à une salle de bain.

#### AVIS AUX UTILISATEURS

Afin de préserver la qualité de la glace, en cas de pluie ou de température trop élevée, nous vous demandons de NE PAS utiliser la patinoire. Sachez que nous tâcherons de rendre la glace accessible le plus rapidement possible. Veuillez prendre note que seuls les patineurs auront accès au sous-sol de l'école Saint-Louis-de-France selon les heures d'ouverture. Aucune flânerie ne sera tolérée.

# Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :  
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs  
Service des loisirs et de la culture  
loisir@st-jacques.org  
450 839-3671, poste 7670

## Yoga HORAIRE – HIVER

**Quand :** Les mardis jusqu'au  
25 mars (congé le 4 mars)  
de 18 h à 19 h 15 et  
de 19 h 30 à 20 h 45

**Où :** Centre culturel du  
Vieux-Collège  
50, rue Saint-Jacques  
à Saint-Jacques

**Coût :** 135 \$ par session  
(10 semaines)



Non seulement vous améliorerez vos qualités physiques, mais vous apprendrez à RESPIRER, à vous DÉTENDRE et à mieux vous CONCENTRER. Être pleinement soi-même au moment présent!

### INFORMATION ET INSCRIPTION :

Nancy Vendette, professeure en kripalu yoga  
450 588-3292 - yogitanancy@hotmail.com

## Défi Santé 5/30 Équilibre

**Le Défi Santé est de retour!  
Du 1<sup>er</sup> mars au 11 avril 2014**

Inscrivez-vous à DefiSante.ca jusqu'au 1<sup>er</sup> mars

Pour une 10<sup>e</sup> année consécutive, du 1<sup>er</sup> mars au 11 avril 2014, vous serez invités à relever le **Défi Santé 5/30 Équilibre**.

### LE DÉFI SANTÉ, C'EST QUOI?

Le Défi Santé, c'est 6 semaines de motivation pour améliorer vos habitudes de vie!

En vous inscrivant, en solo, en famille ou en équipe, vous visez l'atteinte de 3 objectifs durant 6 semaines :

**L'objectif 5 :** manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour

**L'objectif 30 :** bouger au moins 30 minutes par jour

**L'objectif Équilibre :** dormir mieux pour avoir un meilleur équilibre de vie

### LE MESSAGE DU DÉFI SANTÉ EST SIMPLE :

mangez mieux, bougez plus et prenez soin de vous. Voilà 3 habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale!

**De plus, vous recevrez aussi en exclusivité (et gratuitement!) :**

- le Passeport IGA, remis chez IGA et qui propose cette année 10 recettes santé signées Ricardo. Trucs et coupons de réduction s'y trouvent aussi
- les courriels de motivation hebdomadaires

**Vous courez la chance de gagner l'un des nombreux prix offerts d'une valeur totale de plus de 15 000 \$, notamment 5 000 \$ d'épicerie chez IGA.**

## SKI M'BRANCHE, c'est Val Saint-Côme SKI BUS EN DIRECTION DE VAL SAINT-CÔME



**INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ AU 450 839-3671**

**Dates :** Les samedis jusqu'au 1<sup>er</sup> mars

**Heure :** Embarquement à 7 h 15 - Retour vers 17 h

**Lieu :** 50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques

**Coût :** 25 \$ billet de remontée  
10 \$ transport en autobus avec surveillance

**Responsable :** Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs

## ACTIVITÉS DU PRINTEMPS

Offertes par la Municipalité de Saint-Jacques

### Gardiens avertis

Quand : Mercredi 19 février de 8 h 30 à 16 h 30

Où : Au Centre culturel du Vieux-Collège  
50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques

Coût : 45 \$ (résidents)  
56,25 \$ (non résidents)

Responsable : Nancy Riquier

Les inscriptions doivent être faites **avant le 14 février** à la mairie de Saint-Jacques (16, rue Maréchal).



**CROIX-ROUGE  
CANADIENNE**  
PARTENAIRE  
DE FORMATION

Offertes par le Collège Esther-Blondin

**Réservation et inscription : 450 839-3672**

### Bain libre

Quand : Lundi de 18 h 15 à 20 h 15  
Mercredi de 18 h 15 à 19 h 15

Où : Pavillon des sports du Collège Esther-Blondin

Coût : 2 \$ (enfant) et 4 \$ (adulte)

### Badminton libre

Quand : Lundi et mercredi de 18 h 45 à 20 h 15  
de janvier jusqu'en mai mai

Où : Pavillon des sports du Collège Esther-Blondin

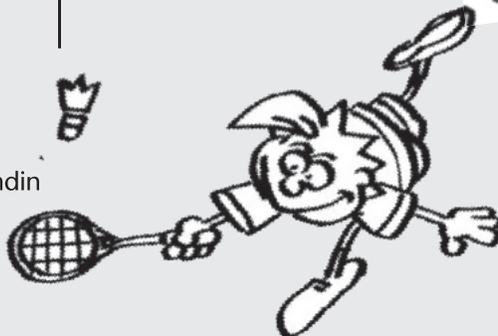
Coût : 15 \$ par terrain

### Aquaforme

Quand : Lundi ou mercredi de 19 h 30 à 20 h 30  
Du 10 mars au 26 mai (10 semaines)

Où : Pavillon des sports  
du Collège Esther-Blondin

Coût : 105 \$



# Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :  
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs  
Service des loisirs et de la culture  
loisir@st-jacques.org  
450 839-3671, poste 7670

## Association de soccer Nouvelle-Acadie



### Période d'inscription pour la saison d'été 2014

Mairie de Saint-Jacques  
25 et 26 février de 18 h à 21 h

Salle municipale de Saint-Liguori  
18 et 19 février de 18 h à 21 h

Des frais supplémentaires de 25 \$ seront  
exigés après le 26 février 2014

#### Lors de l'inscription vous devrez :

- Faire l'essai de l'uniforme
- Apporter la carte d'assurance maladie
- Payer par chèque

Microsoccer :	75 \$	U14-U15 :	175 \$
U8-U9 :	125 \$	U16-U17 :	185 \$
U10-U11 :	135 \$	U18 :	195 \$
U12-U13 :	165 \$	Senior :	205 \$

Un rabais de 50 % sera accordé pour les  
familles inscrivant 3 enfants et plus.

## Entraîneurs recherchés

Chaque année, le succès de notre saison dépend  
essentiellement de l'implication de tout un chacun.

#### Qu'est qu'il faut pour devenir entraîneur?

- Avoir le goût de s'impliquer activement pour nos  
jeunes;
- Être disponible en soirée pour la tenue des matchs  
et des pratiques;
- Aimer le sport;
- Avoir le goût de relever un nouveau défi;
- Être généreux de son temps.

## Arbitres recherchés

Les formations se dérouleront en avril.

Contactez Cynthia Lafortune au 450 839-3671,  
poste 7670 pour de plus amples informations.

Les jeunes  
ont besoin  
de vous!



## VENTE DE LIVRES

Vous avez des livres qui dorment sur vos tablettes et vous souhaitez vous en débarrasser? Vous pouvez les apporter à la Mairie de Saint-Jacques (16, rue Maréchal) durant les mois de février, mars et avril. Nous acceptons les documentaires, les romans, les albums jeunesse, les bandes dessinées et les périodiques (revues).

**Nous acceptons ni les encyclopédies, ni les condensés (Selection Reader's Digest).**

La vente aura lieu le jeudi 15 mai 2014 de 14 h à 19 h. Les sommes amassées serviront au financement des activités offertes à la bibliothèque.

Luce Archambault et Nicole Éthier, responsables



# Bibliothèque Marcel-Dugas



## PASSION-LECTURE

### IMPORTANCE DE LA CARTE D'ABONNÉ EN 2014



#### PASSION LECTURE

Le mois de février est le mois du cœur. Nous présentons à la bibliothèque une exposition de nos coups de cœur littéraires. Venez agrémenter vos lectures avec ces livres qui ont connu beaucoup de succès.



La bibliothèque de Saint-Jacques est maintenant dotée d'un routeur Wi-Fi (borne sans fil). Grâce au service sans fil, les usagers possédant un ordinateur portable peuvent se connecter à notre réseau et naviguer gratuitement sur Internet.

### SOIRÉES COUPS DE COEUR

Notre première rencontre aura lieu le mercredi 12 février 2014 à 19 h.

Lorsque vous lisez un bon livre, prenez-le en note : le titre, l'auteur, le genre (policier, aventure, historique, etc.) et votre appréciation. Ce n'est pas plus compliqué que ça!

Si vous êtes intéressés, nous prenons encore des inscriptions. Vous n'avez qu'à donner votre nom au comptoir du prêt.



TOUTAPPRENDRE.COM  
Apprendre en ligne



Avec TOUTAPPRENDRE.COM vous avez accès à 14 cours de langue, gratuitement.

- L'américain sans peine - débutant et faux débutant
- Le chinois sans peine
- L'allemand sans peine - débutant et faux débutant
- Perfectionnement anglais
- Reflex English Junior - Module 1 - 20 leçons
- Reflex English Junior - Module 2 - 20 leçons
- Reflex English Junior - Module 3 - 20 leçons
- Reflex English Junior - Module 4 - 20 leçons
- L'espagnol sans peine - débutant et faux débutant
- Perfectionnement espagnol
- Français Langue étrangère
- Le grec sans peine - débutant et faux débutant
- L'italien sans peine - débutant et faux débutant
- Le russe sans peine - débutant et faux débutant

## Tirage de Noël

Le 16 décembre dernier, nous avons procédé à notre tirage de Noël. Chez les jeunes, Ariane Lavoie et Médéric Landreville se sont mérité chacun un bas de Noël et du côté des adolescents, la gagnante est Amy-Jade Pelletier. Nous remercions tous les jeunes qui ont participé à ce tirage.

Félicitations aux gagnants.



## Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents de Saint-Jacques. Nous vous invitons à venir visiter votre bibliothèque municipale. Profitez-en pour vous inscrire gratuitement et par le fait même ayez accès à près de 20 000 documents, dont plusieurs nouveautés. De nombreux services vous sont également offerts (pièce d'identité avec adresse requise). Au plaisir de vous rencontrer.

# Bibliothèque Marcel-Dugas



## HORAIRE RÉGULIER

Lundi	14 h à 20 h
Mardi	14 h à 18 h
Judi	14 h à 20 h
Samedi	10 h à 12 h

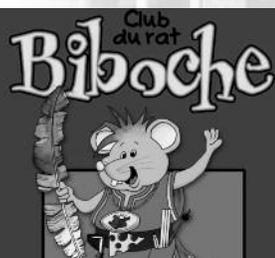


**La bibliothèque,  
C'EST GRATUIT!**



## Une naissance, un livre

Pour une 12<sup>e</sup> année, la bibliothèque vous présente le programme « Une naissance, un livre », qui s'adresse aux enfants de moins d'un an. Initié par les bibliothèques publiques du Québec, ce programme a pour but de susciter chez les tout-petits, dès leur tendre enfance, l'éveil à la lecture et le goût des livres. Venez nous présenter votre nouveau-né, abonnez-le à la bibliothèque et recevez la trousse du bébé-lecteur. Apportez-nous une photo et voyez votre enfant devenir une des vedettes de notre espace dédié aux plus jeunes lecteurs de la bibliothèque.



## CLUB DE LECTURE DU RAT BIBOCHE POUR LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS

Inscriptions : 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> mars 2014 inclusivement

*Biboche est le complice des parents pour donner le goût des livres et développer des habitudes de lecture chez leur enfant!*

**13<sup>e</sup> ÉDITION**

### Le club du rat Biboche c'est aussi :

- Une sélection d'albums qui saura très certainement séduire les enfants, les fasciner, les captiver et leur permettre de découvrir les richesses que leur offre leur bibliothèque;
- L'heure du conte : un rendez-vous avec Biboche
- Mardi 18 mars avec les animations de La Muse, la maternelle de l'école Saint-Louis-de-France et la garderie les Soleils D'Amour.
- Mardi 15 avril avec les animations de La Muse, la maternelle de l'école Saint-Louis-de-France et la garderie les Soleils D'Amour.

### Judi 8 mai à 18 h 30

Animation de La Muse accueille les enfants de 3 à 6 ans et leurs parents pour une animation des plus colorée!  
Surveillez les informations dans le Jacobin, les inscriptions seront obligatoires.

- Un site Internet conçu pour les petits et leurs parents. Ce site est rempli d'activités amusantes : des jeux, des coloriages, des comptines, des suggestions de lecture et des conseils à l'intention des parents. <http://aventuriersdulivre.qc.ca/biboche>
- Des tirages : chaque fois qu'un enfant (3 à 6 ans) emprunte des livres portant l'autocollant du rat Biboche, il peut participer aux tirages.

Venez nous rencontrer à la bibliothèque ou contactez-nous en composant le 450 831-2296.



## Contes pour enfants

Les prochains contes pour enfants auront lieu

**les jeudis 6 février et  
6 mars prochain à 18 h 30.**

C'est un rendez-vous!



## Lis-moi une histoire

Ce programme s'adresse aux enfants âgés de 1 à 3 ans. Lorsque vous abonnez votre enfant à la bibliothèque, nous lui faisons cadeau du beau livre « Lis-moi une histoire », une invitation à lire à tout moment, n'importe où, pour le plaisir d'être ensemble et de partager un moment intime.

# Des nouvelles de vos organismes



122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717

**La Chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 21 h.**

## CALENDRIER

Samedi 15 février - de 17 h à 22 h  
**DÉGUSTATION ANNUELLE DE VINS ET FROMAGES**  
Fondation Horeb

Vendredi 21 février - de 19 h à 21 h  
**PRH CONFÉRENCE : « À LA DÉCOUVERTE DE LA CONFIANCE EN SOI »**  
Madame Martine Préville

Jedi 27 février à 19 h au dimanche 2 mars à 13 h  
**EXPÉRIENCE « FOI ET LUMIÈRE » CHRISTOTHÉRAPIE**  
Équipe Horeb

## AUTRES SESSIONS

Les lundis jusqu'au 28 avril  
**ATELIER : PRÉSENCE À SOI, PRÉSENCE À DIEU**  
Monsieur Sylvain-Alexandre Lacas

**POSSIBILITÉ DE FAIRE DES RÉSERVATIONS DE SALLES.**  
Congrès, organismes, mouvements, retraites, sessions, conférences, réceptions, cours de formation, célébrations, fêtes familiales, démarche de foi, accompagnement, séjour personnel, etc.

A votre disposition, vastes salles entièrement équipées :  
Chapelle, chambres (simples ou doubles), ascenseur, vaste terrain pour promenade, cuisine québécoise traditionnelle.

**Information : Steve Pepin 450 839-7717**  
[info@horebsaintjacques.com](mailto:info@horebsaintjacques.com)



## Résidence Nouvelle-Acadie

Située en plein centre du noyau villageois de Saint-Jacques, la Résidence Nouvelle-Acadie bénéficie d'un emplacement calme et boisé tout en se trouvant à proximité des services tels que pharmacie, clinique, église, institutions financières, marché d'alimentation, etc.

Munie d'installations modernes, la Résidence offre des logements adaptés pour les personnes autonomes ou en perte d'autonomie. En plus d'inclure le service des repas, l'entretien ménager et un service d'accompagnement, la Résidence Nouvelle-Acadie procure à ses résidents un milieu de vie sécuritaire, où il fait bon vivre.

Vous pouvez vous placer sur une liste d'attente pour les studios 3 ½ et 4 ½ à louer. Un crédit d'impôt est disponible pour les personnes de 70 ans et plus.

## INFORMATION :

Madame Thérèse Beauchamp - 450 397-1212



• **LOGEMENTS À LOUER** •



## CHEVALIERS DE COLOMB

**CONSEIL n° 3074 SAINT-JACQUES**  
50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques, QC, J0K 2R0

## DÉJEUNERS COMMUNAUTAIRES

Dates des prochains déjeuners qui auront lieu au Centre culturel du Vieux-Collège (grande salle), 50, rue Saint-Jacques :

Servis de 8 h à 12 h - 4 \$ | **9 février - 9 mars**

Responsable : Gérard Lafontaine, 450 839-6751

# Des nouvelles de vos organismes



## Activités du Club Fadoq

fadoq

Club FADOQ Saint-Jacques  
Lanaudière

**VENDREDI 7 FÉVRIER À 19 h 30**

### **SUPER BINGO**

En collaboration avec le conseil d'établissement  
de l'école Saint-Louis-de-France  
Centre culturel du Vieux-Collège

**MARDI 11 FÉVRIER**

### **DÎNER DE LA SAINT-VALENTIN**

Pour les membres du Club Fadoq  
Centre culturel du Vieux-Collège

**VENDREDI 28 FÉVRIER À 20 h**

### **SOIRÉE DE DANSE + GOÛTER**

Centre culturel du Vieux-Collège

**MERCREDI 5 MARS À 19 h**

### **PARTIE DE CARTES**

Centre Culturel du Vieux-Collège

**LUNDI 17 MARS**

### **SORTIE À L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH**

Neuvaine à Saint-Joseph  
Départ en avant-midi et retour en fin d'après-midi

### **INFORMATION :**

Rita Leblanc-Coderre - 450 839-6567  
Renée Pauzé - 450 839-2130



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE  
DE LANAUDIÈRE**

Voici nos conférences et activités à venir. Vous trouverez tous les détails de ces activités sur notre site Internet

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6  
[www.sollanaudiere.com](http://www.sollanaudiere.com) • [info@sollanaudiere.com](mailto:info@sollanaudiere.com)

**Mercredi 12 février 2014**

### **Conférence sur le grand-duc d'Amérique avec Réal Boulet.**

Nicheur moins sauvage qu'on pourrait le croire.

Observer un grand-duc est toujours fascinant. Bien que l'espèce soit présente à travers toute l'Amérique du Nord, nos chances sont habituellement rares de pouvoir l'observer à souhait! C'est donc un rendez-vous à 19 h au 34, 1<sup>re</sup> avenue, Notre-Dame-des-Prairies, 2<sup>e</sup> étage, entrez par l'escalier sur le côté gauche de l'édifice. Admission : 2 \$ pour les membres - 4 \$ pour les non membres

**Samedi 15 février 2014**

### **Sortie à la recherche du harfang des neiges avec Raymond Piché, Daniel Coderre et Luc Foisy.**

Rendez-vous à 9 h 45 au restaurant McDonald de Berthierville situé au 1040, avenue Gilles Villeneuve. Départ à 10 h. Le covoiturage sera de mise et se fera à partir du restaurant McDonald.

Bienvenue à tous!

**INFORMATIONS :** Luc Foisy - 450 759-8987 - Jeanne d'Arc Patenaude pour la SOL



---

# Des nouvelles de vos organismes

---



**Les Journées de la  
persévérance scolaire :**  
un rendez-vous annuel pour tous les Jacobins!



**Du 10 au 14 février 2014**

Visitez le site Internet du CRÉVALE, [www.crevale.org](http://www.crevale.org), vous y trouverez une multitude d'outils et de conseils pratiques afin de soutenir vos jeunes dans leurs études et de les encourager à persévérer pour une belle réussite scolaire. Certains outils (guides, dépliants, etc.), en lien avec la persévérance scolaire et le décrochage, sont également disponibles pour consultation dans les écoles primaires et secondaires de la Municipalité de Saint-Jacques ainsi qu'à la bibliothèque municipale Marcel-Dugas et à la mairie située au 16, rue Maréchal.

Ensemble, valorisons l'éducation et encourageons nos jeunes à persévérer!

---



## **ATELIER D'INFORMATION POUR LES AIDANTS** **« La Clé de l'impôt et de la fiscalité »**

Je vois à l'organisation de vie d'une personne en perte d'autonomie; je suis responsable d'un proche qui vit en hébergement; je partage le quotidien d'une personne âgée ou handicapée, alors voici un atelier d'information pour vous accompagner dans votre rôle d'aidant. **Madame Lise Aumais des Caisses Desjardins de Montcalm animera cet atelier** qui portera sur les programmes accessibles aux proches aidants et aux aidés, la fiscalité, les outils disponibles pour s'aider financièrement.

**Mercredi 5 février 2014**

**19 h à 20 h 30**

**au Regroupement Bénévole de Montcalm - 27, rue Saint-Louis à Saint-Esprit**

**C'est  
gratuit!**

Pour information ou pour vous inscrire, veuillez téléphoner au Regroupement Bénévole de Montcalm au 450 839-3118 ou 1-888-839-3440 (sans frais) poste 0.

**Prendre note :**

Service de surveillance pour la personne aidée à votre domicile ou sur place (faire la demande lors de votre inscription)

Transport disponible (4 \$)

---

# Information Saint-Jacques



## RÉPONSE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

### Demande d'ajout d'un arrêt toutes directions Route 341 et Sainte-Anne / Beaudry

Suite aux résolutions numéros 082-2012 et 096-2013 par lesquelles la Municipalité de Saint-Jacques demandait au ministère des Transports d'ajouter un arrêt à l'intersection de la Route 341 et Sainte-Anne / Beaudry, l'expert en signalisation du MTQ conclut que les critères pour la justification d'arrêts ne sont pas rencontrés.

Par conséquent, le ministère des Transports ne peut donner suite aux demandes de la Municipalité, notamment en raison du rapport des débits de circulation. De plus, spécifie-t-il, l'ajout d'un arrêt non justifié sur la route 341 ferait en sorte de défavoriser les déplacements de tous les usagers empruntant l'intersection, et ce, jour et nuit, augmentant ainsi le niveau de bruit dans le secteur.

Pour des précisions, commentaires ou plaintes, nous vous invitons à communiquer directement avec le ministère des Transports au 450 569-7414, poste 4051.

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale



## Le service Québec 511, qu'est-ce que c'est?

Le Service Québec 511 constitue la source unique et officielle de toute l'information en matière de transport nécessaire à la planification de déplacements sécuritaires sur le réseau routier du Québec, quelle que soit la saison.

**C'est aussi le lieu pour rapporter un incident sur le réseau routier, pour obtenir de l'information sur tout sujet lié à la mission du ministère des Transports, pour faire un commentaire ou une plainte.**

L'information porte notamment sur : les conditions routières hivernales, les travaux routiers, les incidents majeurs, les alertes météo, l'état du service (ouvert ou fermé) des traverses maritimes et le temps d'attente aux postes frontaliers canadiens. Dans le site Web, cette liste est enrichie des images des caméras de circulation, des services offerts dans les haltes routières, etc.

Le service téléphonique Québec 511 est accessible partout au Québec et fonctionnel sur tous les systèmes de téléphonie. Il suffit de composer 511 pour y avoir accès instantanément et **gratuitement**.

# Information Saint-Jacques



## JOIGNEZ-VOUS aux 472 utilisateurs, TÉLÉCHARGEZ l'application mobile Saint-Jacques!

Vous pouvez télécharger **gratuitement** l'application Saint-Jacques en allant au [www.st-jacques.org](http://www.st-jacques.org) ou directement sur les magasins d'application iPhone, Android et BlackBerry. Une version Web pour les personnes qui n'ont pas ce type d'appareil est aussi disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Transportez Saint-Jacques,  
téléchargez gratuitement  
l'application mobile



## RAPPEL

### Neige et glace

Afin d'assurer la sécurité de tous les citoyens et visiteurs de Saint-Jacques, il est primordial d'être vigilant en période hivernale et de déneiger la couverture de votre résidence. Les risques de chute de neige en bordure de la route sont accrus, particulièrement en période de dégel.

Règlement de construction n° 57-2001, chapitre 4, article 4.8

Il est défendu à tout locataire ou tout propriétaire de même qu'à toute personne qui a charge d'un édifice, de laisser accumuler de la neige ou de la glace sur un édifice lorsque cette neige ou cette glace peut devenir source de danger.

En vertu du règlement n° 57-2001, la Municipalité de Saint-Jacques prendra les dispositions nécessaires à toute personne qui contrevient audit règlement.

## RAPPEL

### Stationnement d'hiver

Afin de faciliter les opérations de déneigement, il est strictement interdit de garer son véhicule sur les chemins publics, du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril inclusivement, entre 24 h et 6 h, et ce, sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

(Réf. : article 19 du règlement n° 207-2010)